

DROITS DE PLACE

Tarifs au 1er janvier 2010

(Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal en date du 18 décembre 2009)

- **Marchés du jeudi, du samedi et du dimanche:**

Tarification au mètre linéaire sauf pour les vendeurs de véhicules

- Marchands forains abonnés

-le MI la journée	0,84 €
-le MI la demi-journée	0,77 €

- Marchands forains non abonnés

-le MI la journée	1,35 €
-le MI la demi-journée	1,24 €

Tarification à l'unité pour l'exposition de véhicules

- <u>Voitures</u> – l'unité pour la journée	7,20 €
- <u>Voitures</u> – l'unité pour la ½ journée	3,90 €
- <u>Voitures</u> – l'unité pour la journée	4,12 €
- <u>Voitures</u> – l'unité pour la ½ journée	2,58 €

- **Braderie d'avril et foire d'octobre:**

Tarification au mètre linéaire sauf pour les vendeurs de véhicules

- Marchands forains divers

-le MI la journée	1,95 €
-------------------	--------

- Buvettes & restauration rapide

-le MI la journée	3,90 €
-------------------	--------

Tarification à l'unité pour l'exposition de véhicules

- <u>Véhicules automobiles</u> – l'unité pour la journée	7,40 €
- <u>Deux roues motorisés</u> – l'unité pour la journée	3,80 €

- **Fêtes foraines d'avril et d'octobre:**

Stationnement maximum de 3 semaines

(du 26 mars au 18 avril 2010 et du 24 septembre au 17 octobre 2010)

- Manèges et autres commerces de fête foraine

-le M ² semaine	1,27 €
----------------------------	--------

- **Manifestations, vide-greniers et expositions diverses:**

Manifestations sur le domaine public organisées par une personne publique, une association ou une personne privée dûment autorisées par la collectivité. Demande à déposer un mois avant la manifestation.

- Exposants divers

-le MI la journée	0,80 €
-------------------	--------